

Diagnostic réalisé dans le cadre des 1^{ères} Rencontres territoriales économie-emploi-formation (RTEEF) qui se sont déroulées de novembre à décembre 2017. Ces rencontres portaient sur le partage et la compréhension de la situation socio-économique des différents territoires composant la région. Le zonage d'étude s'appuie sur le travail de l'INSEE basé sur un croisement de données relatives à la démographie, l'emploi, le marché du travail et respectant le contour actuel des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Une démarche partenariale : un diagnostic co-construit et partagé



Région académique
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Sommaire

- **Synthèse**
- **Le territoire au sein de la région**
- **Des dynamiques d'emploi différentes au sein du territoire**
- **Des fragilités qui font émerger deux principaux enjeux**

Synthèse

Points positifs

- Une situation géographique favorable aux échanges.
- Un savoir-faire spécifique : aéronautique, défense, industries agroalimentaires, logistique, agriculture, viticulture.
- La proximité et l'attractivité de l'Île-de-France.

Enjeux

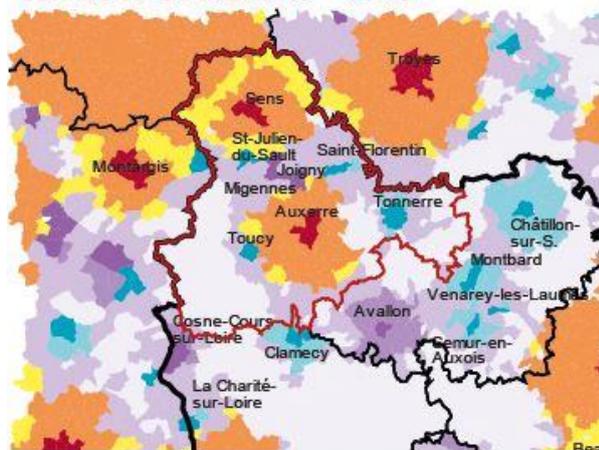
- Développer le tourisme, l'économie présentielle.
- Soutenir l'agriculture et développer l'exploitation des forêts.
- Accompagner le développement des industries de niche.
- Favoriser le retour à l'emploi.
- Augmenter le niveau de formation des jeunes pour une meilleure insertion.

Le territoire d'Auxerre-Sens tire profit de plusieurs atouts en lien avec sa localisation (échanges avec la région Île-de-France), ses infrastructures et son propre tissu économique (aéronautique, défense, logistique, industries agroalimentaires...). Le territoire doit toutefois faire face à plusieurs problématiques. Malgré des besoins de recrutement au niveau local, le retour à l'emploi paraît plus difficile qu'ailleurs en région (forte ancienneté au chômage des demandeurs d'emploi). Cette tendance s'explique par un faible niveau de formation de la population notamment des jeunes et par le décalage entre besoins des employeurs et niveau de qualification des actifs, source de tensions sur le marché du travail. L'enjeu d'élévation du niveau de formation est ainsi central pour répondre aux besoins d'emplois locaux et de l'Île-de-France pour la partie nord du territoire (chômage importé). La diversification économique est un axe de développement pour générer plus d'activités sur le territoire. L'exploitation des ressources forestières et le développement touristique (richesses naturelles et patrimoniales) sont des voies potentielles de diversification de même que les activités résidentielles en réponse au nombre important de résidences secondaires (services à la population, loisirs...). Le vieillissement marqué de la population, en particulier au sud du territoire, peut également être source d'emplois dans le domaine de l'accompagnement de la dépendance. Cet axe de développement est toutefois conditionné par les possibilités de financement des bénéficiaires et l'attractivité limitée des métiers des services à la personne, notamment en termes de conditions de travail, peut être un obstacle. Enfin, l'appui aux secteurs emblématiques du territoire tels que le transport-logistique, l'industrie, en particulier les activités de niche, ou l'agriculture demeure un enjeu important pour la santé socio-économique du territoire.

Le territoire au sein de la région

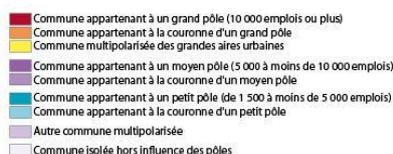
Un territoire hétérogène

Territoire de Auxerre - Sens



Fait avec Philcarto <http://philcarto.free.fr>. Source : Insee RP 2014, ZAU.

- 11 % du territoire régional
- 320 000 habitants soit 11 % de la population régionale
- 50 habitants / km² contre 59 en région
- Près de 115 000 emplois soit 10 % de l'emploi régional



Cette carte permet de situer le territoire et de comprendre la dynamique de l'emploi. Auxerre-Sens est globalement un territoire rural. Il compte deux pôles d'emplois principaux et leur couronne respective (logique de polarisation de l'emploi) : Sens et Auxerre. Le bassin d'Auxerre est assez isolé alors que celui de Sens se situe à proximité des pôles urbains des régions voisines : Île-de-France au nord, Troyes à l'est et Montargis à l'ouest. Le territoire comprend également des pôles d'emplois secondaires (Joigny, Tonnerre, Toucy, Migennes, Saint-Florentin et Saint-Julien-du-Sault). Les zones périphériques sont des territoires ruraux isolés et sont peu influencées par les pôles d'emplois. Elles sont éloignées des établissements de formation et globalement des services à la population.

Définition (source : Insee)

Le zonage en aires urbaines (ZAU) décline le territoire en quatre catégories. La première représente l'espace à dominante rurale qui comprend à la fois des petites unités urbaines et des communes rurales. Les trois autres constituent l'espace à dominante urbaine : ce sont les pôles urbains, les couronnes périurbaines et les communes multipolarisées.

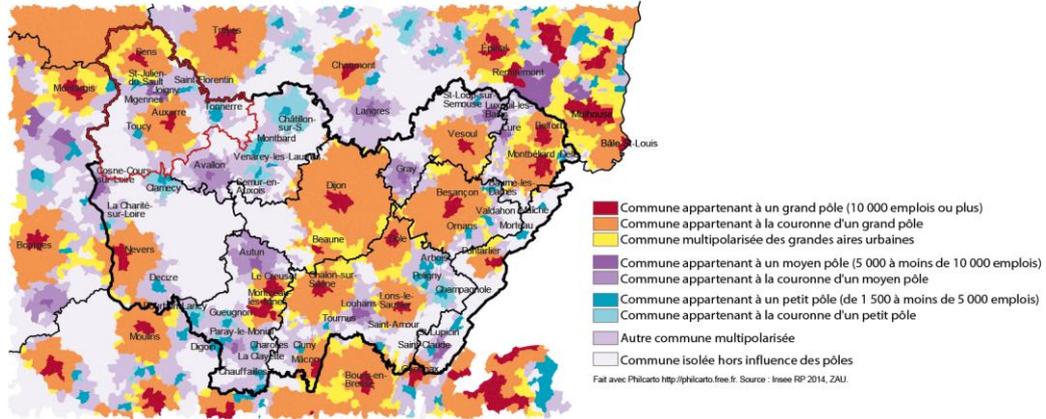
Depuis octobre 2011, le zonage en aires urbaines de 2010 permet d'obtenir une vision des aires d'influences des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire.

Il partage le territoire en quatre grands types d'espaces : espace des grandes aires urbaines, espace des autres aires, autres communes multipolarisées et communes isolées, hors influence des pôles. Dans les espaces des grandes aires urbaines et des autres aires, on distingue les pôles et les couronnes de ceux-ci.

Le zonage en aire urbaine 2010 est basé sur les données du recensement de la population de 2008 et plus particulièrement sur celles relatives à l'emploi et aux déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

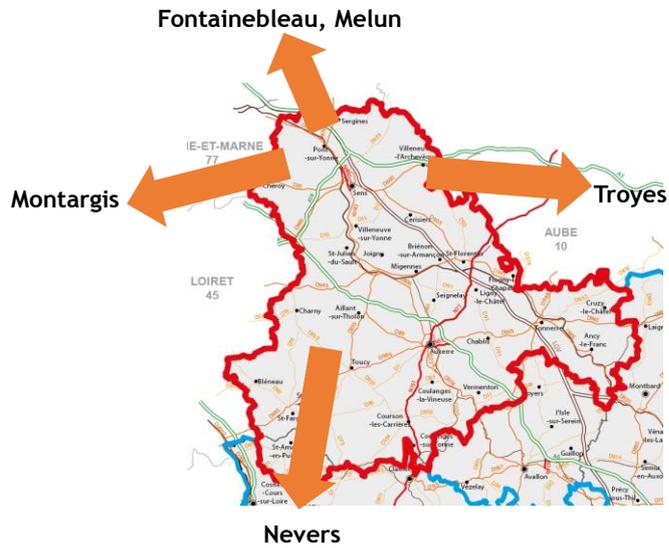
Un territoire hétérogène

16 grandes aires urbaines structurantes pour la région

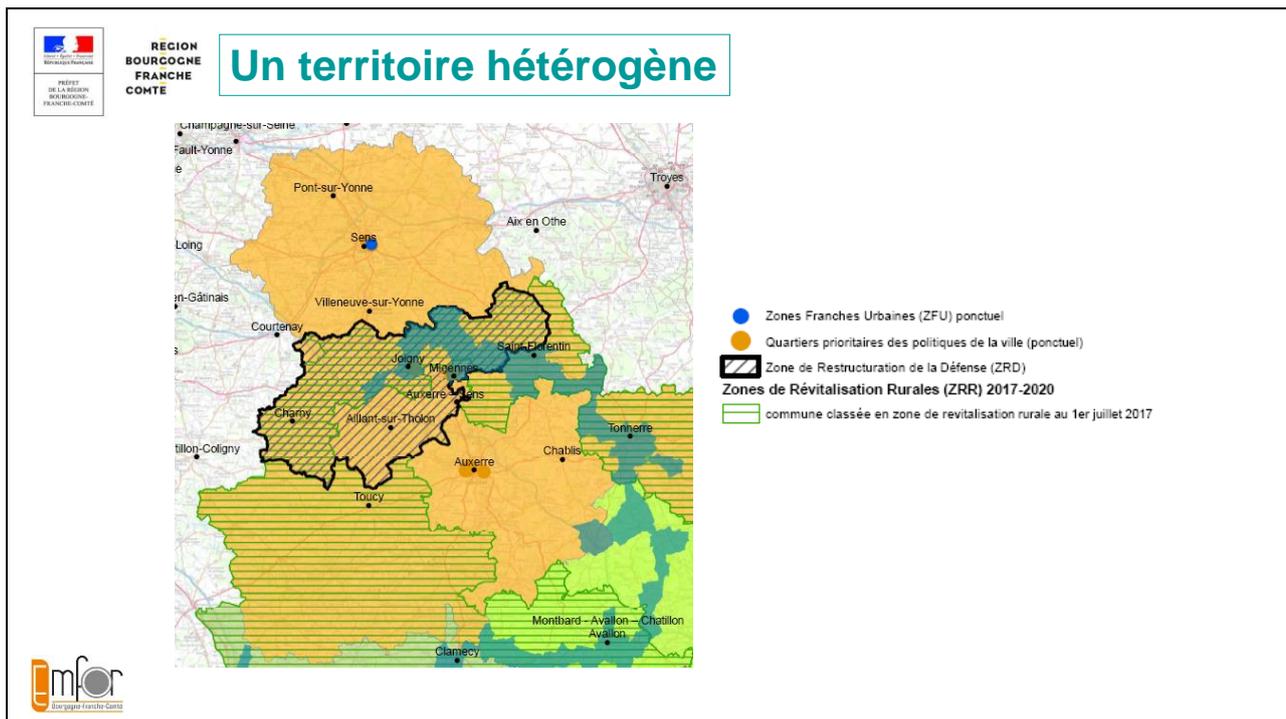


Le territoire d'Auxerre-Sens est éloigné des pôles d'emplois importants de la région (Besançon et Dijon notamment). Il est plus tourné vers l'Île-de-France, à proximité, ce qui engendre des mobilités quotidiennes importantes.

Un réseau autoroutier développé



Le territoire bénéficie d'une bonne accessibilité via le réseau autoroutier (A6 A19 et A5). Le TGV traverse le territoire mais sans s'y arrêter.



Le territoire bénéficie d'aides économiques aux entreprises. Il regroupe 7 quartiers prioritaires de la politique de la ville localisés dans les principales zones urbaines (Sens, Auxerre et Joigny), une zone franche urbaine à Sens et des espaces classés en zone de revitalisation rurale au sud-ouest et au centre. Enfin, le centre du territoire est classé en zone de restructuration de la défense, conséquence du départ de deux régiments en 2010 et 2014.

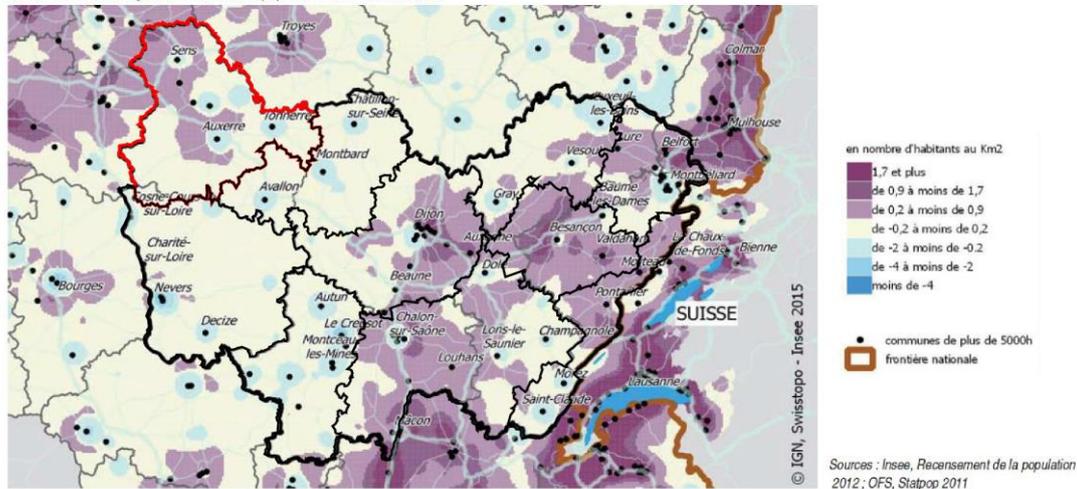
Définition

- Quartiers prioritaires de la politique de la ville : à partir du critère de concentration des populations à bas revenus, l'identification de la nouvelle géographie prioritaire s'appuie sur l'utilisation d'une nouvelle méthode développée par l'Insee : le carroyage. Elle consiste à découper le territoire métropolitain en carreaux de 200 mètres de côté puis à y introduire des données statistiques permettant de faire apparaître les concentrations de pauvreté.
- Les zones de revitalisation rurale (ZRR) sont des parties du territoire français situées en zones rurales et rencontrant des difficultés notamment en matière sociale, économique et démographique. La mise en place de ces zones vise à endiguer le phénomène de désertification qui touche un grand nombre de communes françaises.
- Zones à finalité régionale : l'État et les collectivités locales pourront allouer aux entreprises des aides à l'investissement et à la création d'emploi.
- Les zones franches urbaines (ZFU) sont des quartiers de plus de 10 000 habitants, situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. Ils ont été définis à partir des critères suivants : taux de chômage, proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, proportion de jeunes, potentiel fiscal par habitant. Les entreprises implantées ou devant s'implanter dans ces quartiers bénéficient d'un dispositif complet d'exonérations de charges fiscales et sociales durant cinq ans.
- Zone de restructuration de la défense : dispositif d'exonération sociale tendant au développement économique des territoires concernés par le redéploiement des armées.

Sources : AER, Direccte.

Un contraste entre Auxerre-Sens et le reste du territoire

Variation annuelle moyenne de densité de population entre 1999 et 2012



L'évolution démographique diffère au sein du territoire. La zone de Sens affiche une densité de population supérieure à la moyenne régionale et une forte progression de sa population depuis 1990. Elle apparaît attractive du point de vue résidentiel (solde migratoire positif) et sa population est plus jeune qu'au plan régional. À l'inverse, la zone d'Auxerre perd de la population depuis 1999 et présente une densité de population inférieure à celle mesurée en région. Sa population est, par ailleurs, plus âgée qu'au niveau régional.

Selon les projections de population de l'Insee à l'horizon 2042, la population devrait progresser sur tout le territoire mais de façon beaucoup plus soutenue dans la zone de Sens. Dans la zone d'Auxerre, l'augmentation devrait être plus faible qu'en moyenne régionale. Comme en région, la population jeune devrait diminuer (moins à Sens qu'à Auxerre) et celle des seniors augmenter (moins à Sens qu'à Auxerre également).

Des dynamiques d'emploi différentes au sein du territoire

Les spécificités de l'emploi local

- **Savoir-faire spécifiques :**

- Filière aéronautique
- Défense (entreprises sous-traitantes reconnues au niveau national)
- Industrie agro-alimentaire
- Filière logistique, plate-forme multimodale
- Plateforme de télécommunication.

- **Beaucoup d'entreprises positionnées sur des niches.**

Le territoire d'Auxerre-Sens tire profit de savoir-faire spécifiques. La filière aéronautique se structure avec la création de GISAéro, groupement de 10 entreprises de l'Yonne sous-traitantes dans l'aéronautique ayant pour objectif de créer une identité locale et développer l'image et la notoriété des activités concernées dans le département. La défense et les industries agroalimentaires sont également des secteurs spécifiques et bénéficient de la présence d'employeurs importants (DAVEY BICKFORD, EURIAL, SENAGRAL). La logistique fait également partie des secteurs moteurs du territoire du fait de sa localisation à proximité de l'Île-de-France et de l'existence d'infrastructures routières et fluviales adaptées. Une plateforme multimodale a été inaugurée en 2010 à Gron. Elle a notamment vocation à permettre le trafic de conteneurs vers le Grand Paris, Le Havre, et le futur canal Seine-Nord. En outre, beaucoup d'entreprises sont positionnées sur des activités de niche.

Sources : Insee, Direccte, AER.

Les spécificités de l'emploi local

- Globalement : **forte part d'emplois dans l'agriculture, les industries agroalimentaires, le médico-social, la logistique et l'entreposage.**
- Plus spécifiquement :
 - **Sur Auxerre et ses environs** : effet Préfecture (emploi public) et grandes entreprises en périphérie d'où l'extension de la couronne urbaine : Saint-Julien, Saint-Florentin et Joigny.
 - **Sur Sens et ses environs** : beaucoup d'emplois dans le médico-social, les soins aux personnes, la fabrication d'équipements électriques.



Si, globalement sur le territoire, la structure économique se caractérise par une forte part d'emplois dans l'agriculture, les industries agroalimentaires, le médico-social, la logistique et l'entreposage, des particularités existent à une échelle plus fine. Le bassin d'Auxerre compte davantage d'emplois publics liés au statut de Préfecture et de grandes entreprises à Saint-Julien et Joigny (commerce de gros, industries agroalimentaires) d'où l'extension de sa couronne. Dans le bassin de Sens, le secteur logistique-entreposage est fortement représenté en raison de la proximité de l'A6 et donc de l'Île-de-France. Le médico-social est également un secteur historique de ce territoire.

Sources : Insee, Direccte, AER.

Les spécificités de l'emploi local

- Territoires ruraux : **exploitations céréalières** de grande taille au nord d'Auxerre (bons rendements), contrairement au sud, en difficultés.
- Présence de **vignobles** autour de l'appellation Chablis.
- Présence de **forêts** à l'ouest du territoire.

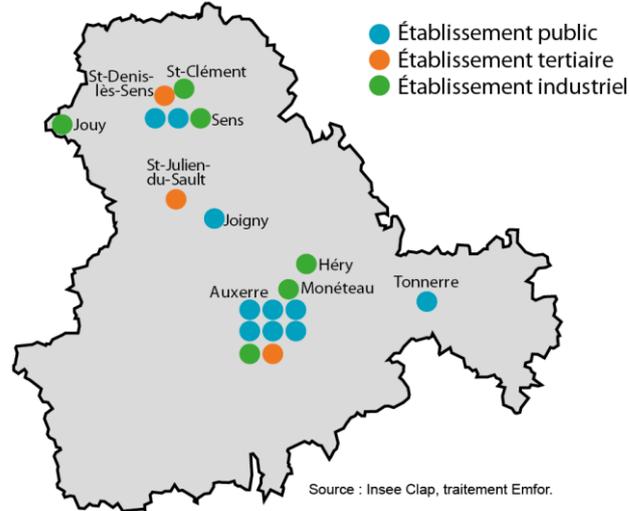
→ **Enjeux** : développement du tourisme (résidences secondaires), exploitation des forêts, développement de l'agriculture, des plateformes logistiques et de la silver économie.

Le secteur agricole est très présent dans les espaces ruraux du territoire. Au nord d'Auxerre, les grandes cultures avec des exploitations de grande taille ont de bons rendements. La situation économique y est satisfaisante. C'est également le cas, globalement, dans la viticulture. Par contre, au sud, sur les plateaux de Bourgogne, les exploitants en grandes cultures sont en difficulté suite à l'effondrement du cours des céréales depuis 2013 et surtout à la très mauvaise récolte de 2016.

Source : Draaf.

Les spécificités de l'emploi local

Les établissements les plus importants en effectif



La cartographie des établissements les plus importants en termes d'effectifs met en avant l'importance de l'emploi public, notamment à Auxerre, mais aussi la présence d'employeurs industriels de taille importante.

Une reprise de l'activité mais un niveau de qualification plus faible qu'en région

- Entre 2015 et 2016, légère baisse de l'emploi salarié à Auxerre et légère hausse à Sens portée par le tertiaire et notamment le secteur de l'hébergement-restauration.

Depuis 3 trimestres, l'Yonne est le deuxième département le plus créateur d'emplois de la région.

- **Une augmentation de l'intérim.**

- **Un niveau de qualification un peu plus faible qu'en région, légèrement plus d'ouvriers, d'artisans, commerçants et d'agriculteurs (Auxerre).** La part d'ouvriers diminue comme en région.

Après un fort impact de la crise économique en particulier dans le bassin d'Auxerre, des signes de reprise de l'activité économique sont visibles. L'Yonne est le deuxième département le plus créateur d'emplois de la région sur le court terme. L'industrie est le seul secteur à afficher des résultats négatifs, baisse toutefois à nuancer au regard de l'augmentation des emplois intérimaires majoritairement industriels. La hausse est portée par le secteur tertiaire et notamment l'hébergement-restauration. Le volume des embauches de longue durée augmente depuis trois trimestres. Cependant l'évolution reste modérée et en deçà de la moyenne régionale.

Les secteurs du commerce et de la construction connaissent des augmentations importantes alors que les services hors intérim stagnent. L'industrie affiche un léger repli. Des employeurs du territoire indiquent des difficultés pour trouver de la main d'œuvre qualifiée. Le niveau de qualification des actifs, plus faible qu'en moyenne régionale, explique en partie ces difficultés.

Sources : Acooss, Pôle emploi, Direccte, Insee.

Un territoire marqué par l'attractivité de l'Île-de-France

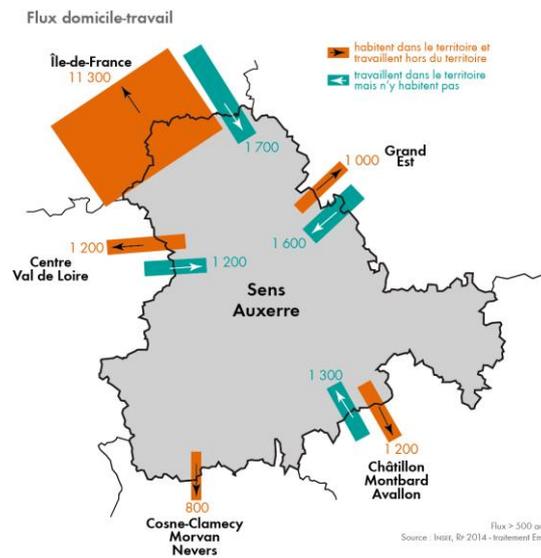
- Nord du territoire (plus particulièrement Sens) : **une logique de banlieue parisienne** :
 - Une forte attractivité de l'Île-de-France (beaucoup de **déplacements domicile-travail** donc de trafic).
 - Un coût du logement modeste : **arrivée de Franciliens** mais souvent à revenus modestes.
 - **Du chômage importé** : difficulté d'insertion sur le territoire.

La région Île-de-France a une forte influence sur le territoire notamment sur le bassin de Sens. Elle engendre de nombreux déplacements quotidiens domicile-travail donc de trafic entre Auxerre, Sens et Paris.

Du fait du coût du logement modeste, des Franciliens s'installent sur le territoire. Ce sont souvent des personnes à revenus modestes qui ne peuvent plus répondre au coût de la vie élevé en région parisienne. L'arrivée de personnes sans emploi engendre du chômage importé.

Sources : Insee, AER, Direccte, Pôle emploi.

Un territoire marqué par l'attractivité de l'Île-de-France



La carte de flux quotidiens d'entrants et de sortants du territoire pour travailler illustre la forte relation du territoire avec la région Île-de-France.

Des fragilités qui font émerger deux principaux enjeux

Enjeu : favoriser le retour à l'emploi

- Un taux de chômage plus élevé qu'en moyenne régionale mais **en baisse au cours de la période récente.**
- Une hausse du nombre de demandeurs d'emploi entre 2010 et 2016 pour Sens plus forte qu'en région alors qu'à Auxerre hausse proche de la moyenne régionale.
Sur la période récente, **une très faible augmentation pour Sens et diminution pour Auxerre.**
- **Une part de demandeurs d'emploi de longue durée et plus particulièrement de très longue durée importante et en hausse sur un an (alors qu'elle baisse en région).**

Le retour à l'emploi est un enjeu central pour le territoire. En effet, même si le taux de chômage baisse, il reste supérieur au taux régional. De plus, l'ancienneté au chômage, déjà forte, progresse (notamment dans le bassin d'Auxerre) alors qu'elle baisse en région. Par ailleurs, le nombre de demandeurs d'emploi est toujours orienté à la hausse dans le bassin de Sens contre une diminution au niveau régional.

Définition

- Demandeurs d'emploi : DEFM catégories ABC.

Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi.

Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins dans le mois).

Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois).

- Chômeurs de longue durée : inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an.

- Chômeurs de très longue durée : inscrits à Pôle emploi depuis plus de deux ans.

Sources : Insee, Direccte, Pôle emploi.

Enjeu : favoriser le retour à l'emploi

- Des demandeurs d'emploi avec un **niveau de formation plus faible** qu'en région : part plus importante des niveaux CAP-BEP et inférieurs au CAP-BEP.
- **Une hausse sur un an du nombre de demandeurs d'emploi ayant un diplôme supérieur au Bac** contre une baisse en région.
- **Des besoins en emploi sur le territoire dans plusieurs secteurs d'activité.**

L'enjeu de retour à emploi est d'autant plus important que les demandeurs d'emploi affichent un plus faible niveau de formation qu'en moyenne régionale. Les difficultés de retour à l'emploi touchent aussi les demandeurs d'emploi ayant un niveau de formation supérieur au Bac (principalement dans le bassin de Sens) dont le nombre progresse contre une baisse en région. Ce dernier constat pose la question du nombre suffisant d'emplois qualifiés sur le territoire. Il peut aussi s'expliquer par l'arrivée de nouveaux résidents originaires d'Île-de-France ou encore souligner un manque de mobilité des actifs.

Un décalage entre qualification des demandeurs d'emploi et besoins recensés sur le territoire semble se dessiner. Les employeurs industriels (industrie agroalimentaire, aéronautique) indiquent des besoins en production et sur des postes administratifs. Des besoins existent également dans l'agriculture, la viticulture et le secteur de la santé (médecins, infirmiers notamment).

Définition

Demandeurs d'emploi : DEFM catégories ABC fin 2016.

Sources : Insee, Direccte, Pôle emploi.

Enjeu : augmenter le niveau de formation des jeunes pour une meilleure insertion

- **Un niveau de formation plus faible qu'en région, surtout pour les jeunes :**
 - La plus forte part régionale de jeunes diplômés d'un niveau inférieur au BEP-CAP et la plus faible part de niveau Bac.
 - Légère élévation du niveau de formation mais inférieure à la moyenne régionale.
 - Davantage de jeunes non insérés qu'en région.
- Présence de l'Université et de l'école d'ingénieur ITII (génie industriel) à Auxerre.

La problématique de faible niveau de formation touche également les jeunes du territoire et pose l'enjeu de son élévation. La hausse du niveau de formation des jeunes est déjà mesurable mais elle demeure insuffisante pour rattraper le niveau régional. La structure de l'économie locale, la concentration de l'offre de formation supérieure à Auxerre et le manque de mobilité des jeunes pour se former (en particulier entre Sens et Auxerre) sont des éléments explicatifs du retard du territoire en termes de niveau de formation des jeunes. Conséquence de ce faible niveau de formation, le territoire regroupe proportionnellement plus de jeunes non insérés qu'en moyenne régionale.

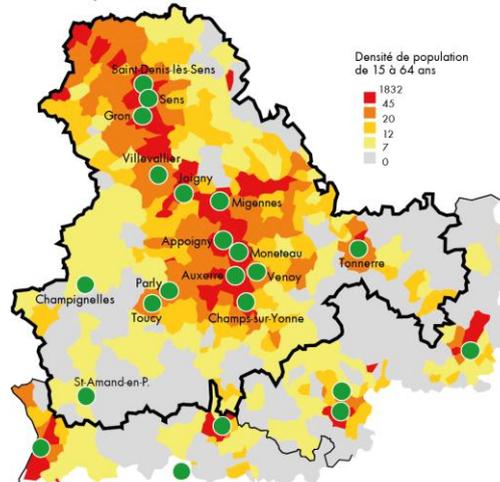
Définition

- Niveau de formation au sens du RP de l'Insee : diplôme le plus élevé obtenu des personnes non scolarisées.
- Jeunes non insérés : jeunes âgés de 15 à 24 ans ni en étude, ni en emploi.

Sources : Insee, Direccte, Pôle emploi, AER.

Les lieux de certification

Les lieux dispensant des formations certifiantes initiales et conventionnées



Source : Insee Recensement de la population 2014
 Établissement de formation initiale professionnelle : Rectorat, DRAAF, Conseil Régional, Université, DRETS 2016-2017
 Lieu de formation conventionnée et certifiante : Base Offre de formation Emfor BFC 2017

Note de lecture

Les lieux de formation qui permettent d'accéder à une certification (formation professionnelle initiale élèves et apprentis, formation continue conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi) et la densité de population (15-64 ans) sont représentés sur cette carte. Un cercle vert signifie qu'au moins une formation mène à une certification.

Les lieux de formation qui mènent à une certification se concentrent sur l'axe Sens-Auxerre. Globalement, le lien entre densité de population et accès à la certification est facilement lisible : plus la densité de population est élevée, plus il est probable qu'il existe un lieu menant à une certification.

Les formations par niveau (formation pro initiale, année terminale)

Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation

	I (Bac +5 et +)	II (Bac +3 et +4)	III (Bac +2)	IV (Bac)	V (CAP)	Effectif total
CA de l'Auxerrois	9%	9%	21%	26%	35%	1 896
CA du Grand Sénonais	0%	8%	22%	54%	16%	495
CC de Puisaye-Forterre	0%	0%	15%	43%	41%	92
CC du Jovinien	0%	0%	13%	62%	25%	325
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	0%	0%	15%	47%	39%	75
Auxerre - Sens	6%	8%	20%	36%	31%	2 882
Région	13%	9%	25%	31%	21%	34 409

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017



Note de lecture

Formation professionnelle initiale en année terminale par niveau de formation - Élèves et apprentis en année terminale. Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

Les effectifs en formation de niveaux CAP et Bac sont plus représentés qu'en moyenne régionale en lien avec le tissu économique du territoire. Les 1^{ers} niveaux de certification (CAP à Bac +2) sont globalement accessibles sur l'ensemble du territoire. Les effectifs en formation de niveau Bac +3 et plus se concentrent principalement dans l'agglomération d'Auxerre.

Les domaines de formation (formation pro initiale, année terminale)

Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CA de l'Auxerrois	3%	11%	32%	54%	0%	1 896
CA du Grand Sénonais	9%	0%	34%	57%	0%	495
CC de Puisaye-Forterre	49%	0%	0%	51%	0%	92
CC du Jovinien	9%	2%	41%	49%	0%	325
CC Le Tonnerrois en Bourgogne	0%	0%	15%	85%	0%	75
Auxerre - Sens	6%	7%	32%	55%	0%	2 882
Région	8%	6%	29%	52%	5%	34 409

Sources : Rectorat, Draaf, Conseil régional, Université, Drees 2016-2017



Note de lecture

Formation professionnelle initiale en année terminale par domaine de formation - Élèves et apprentis en année terminale.

Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).

Autre : formation générale : master général physique, chimie, français...

Services : services aux personnes, communication-information, comptabilité-gestion...

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. L'offre de formation professionnelle initiale dans l'enseignement supérieur prise en compte dans ce tableau se limite aux sources mentionnées en dessous de celui-ci.

L'ensemble des domaines de formation est proposé sur le territoire. Par rapport à la moyenne régionale, les domaines de l'industrie et des services sont plus représentés. Des spécificités existent à l'échelle des communautés de communes en lien avec la structure locale de l'emploi : agriculture plus représentée dans la communauté de communes de Puisaye-Forterre, industrie dans celle du Jovinien par exemple, services dans celle du Tonnerrois...

Les formations par niveau (formation continue conventionnée, nombre de places)

Formation continue certifiante et conventionnée par niveau de formation

	Niveau I (Master 2 et certifications supérieures)	Niveau II (Bac + 3 et 4)	Niveau III (Bac + 2)	Niveau IV (Bac)	Niveau V (CAP)	Sans niveau spécifique	Effectif total
CA de l'Auxerrois	0%	25%	0%	9%	39%	27%	394
CA du Grand Sénonais	0%	23%	8%	5%	43%	22%	239
CC de l'Agglomération Migenoise	0%	0%	8%	0%	67%	25%	101
CC de Puisaye-Forterre	0%	0%	0%	0%	100%	0%	28
CC du Jovinien	0%	0%	0%	13%	87%	0%	76
CC Le Tonnerrois	0%	0%	0%	0%	100%	0%	11
Auxerre Sens	0%	18%	3%	7%	51%	21%	849
Région	0%	15%	6%	14%	43%	21%	

Note de lecture

Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par niveau de formation (nombre de places).

Sans niveau : CACES, FIMO, CQP, autres habilitations...

Niveau II : DE infirmiers.

Niveau III : attaché commercial banque et assurances, gestionnaire de paie, titre professionnel négociateur technico-commercial.

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

En formation continue, les places de niveaux CAP et Bac +3 et +4 sont proportionnellement plus représentées dans le territoire qu'au plan régional. L'offre de niveau CAP est présente sur l'ensemble du territoire. L'offre de niveau supérieur au Bac se localise dans les agglomérations d'Auxerre, Sens et à Migennes.

Les domaines de formation

(formation continue conventionnée, nombre de places)

Formation continue certifiante et conventionnée par domaine de formation

	Agriculture	BTP	Industrie, transformation	Services	Autre	Effectif total
CA de l'Auxerrois	8%	5%	20%	67%	0%	394
CA du Grand Sénonais	4%	0%	13%	82%	0%	239
CC de l'Agglomération Migennaise	0%	30%	12%	58%	0%	101
CC de Puisaye- Forte	0%	0%	100%	0%	0%	28
CC du Jovinien	0%	0%	13%	87%	0%	76
CC Le Tonnerrois	0%	0%	0%	100%	0%	11
Auxerre Sens	5%	6%	19%	70%	0%	849
Région	6%	6%	14%	71%	3%	

Sources : Base offre de formation Emfor – Nombre de places conventionnées 2017



Note de lecture

Formation continue certifiante et conventionnée par le Conseil régional et par Pôle emploi par domaine de formation (nombre de places).

Le domaine de l'alimentation est classé dans l'industrie (champ de la branche professionnelle).

Autre : français langue étrangère.

Précautions d'utilisation : % à relativiser selon les volumes. Nombre de places de formation : valeur indicative.

L'offre de formation continue se caractérise par une plus forte représentation de l'industrie par rapport à la moyenne régionale. Des spécificités existent à l'échelle des communautés de communes : agriculture plus représentée dans l'agglomération d'Auxerre, industrie dans la communauté de communes de Puisaye-Forte, services dans l'agglomération de Sens, les communautés de communes du Tonnerrois et du Jovinien...